

Vivre ensemble à l'école sans violence

BOLIVIE

Préambule

Cette fiche pédagogique a pour thème central la participation des enfants dans le respect du droit à la protection contre toute forme de mauvais traitements, en particulier dans le milieu scolaire.

La violence, qui se dissimule sous les multiples formes du harcèlement psychologique et/ou physique, est subie par de nombreux enfants, lesquels restent silencieux car ils se sentent isolés dans leur situation et accablés par un sentiment de honte.

L'association **Ayni** que Terre des Hommes Suisse soutient à travers la Marche de l'espoir, travaille dans cet esprit à Cochabamba, en Bolivie. Après une présentation rapide de cette région, l'accent est mis sur le fait que les enfants de là-bas, comme d'ici, sont acteurs de leurs droits et, quel que soit leur âge, ils peuvent s'exprimer et s'engager concrètement dans leur protection.

Les objectifs des activités de cette fiche sont 1) que les enfants puissent mettre des mots sur ce type de mauvais traitements et prendre conscience de ce qu'est le harcèlement scolaire, 2) qu'ils puissent adopter des comportements bienveillants afin d'éviter et de prévenir la violence scolaire, 3) qu'ils se sentent outillés et impliqués pour agir en cas de harcèlement envers eux-mêmes ou des camarades.

Couverture

2 : Animaux de Bolivie : lama – condor ; Animaux de Suisse : marmotte ; Animaux des deux pays : vache – chien.

Page 2 : Le droit d'être protégé

Les activités de cette page amènent les élèves à comprendre qu'être protégés est un droit pour tous les enfants, quelle que soit leur situation. En donnant des exemples concrets de formes de violence, ils comprennent ce qu'est le harcèlement scolaire.

1A : 1=b ; 2=a ; 3 =d ; 4=c

1B : harcelés

1C : harcèlement : Une ou diverses formes de violences répétées (insultes, menaces, racket, agressions physiques, dévalorisation) qui conduisent à l'isolement et à l'incapacité pour la victime de se défendre.

3 : protégé. A l'école, l'enfant doit se sentir protégé, sans cela il ne pourra pas bénéficier de son droit à une éducation de qualité. Un climat de confiance et protecteur l'encourage à développer ses compétences et à maîtriser les apprentissages scolaires.

Page 3 : Se respecter et bien vivre ensemble

Grâce à des situations de violence versus des situations de bienveillance, les enfants réfléchissent à ce que ressentent les enfants victimes d'exclusion et de discrimination. En apprenant à reconnaître les émotions, les enfants se mettent à la place des autres et développent la notion d'empathie.

1 : Enfants maltraités : bagarre – moqueries – enfant isolé – racket
Enfants heureux : enfants qui jouent ensemble – partage de goûter

3 : mots croisés

R	
E	
S	P
P	A I M E R
E	R
É	C O U T E R
T	A
A	I D E R
R	E
	R

Page 4 : Agir contre la violence à l'école

Que l'enfant subisse ou soit témoin de violence, il est important qu'il brise le silence et qu'il comprenne que la violence n'est pas une fatalité, ni la norme.

Même petit, un enfant peut parler de violence subie à un camarade, un parent d'amis, ses parents, à un frère ou une sœur, aux personnes référentes à l'école.

- 1 :** Face à des situations de violence, par peur de représailles, il peut être difficile pour les témoins de dénoncer. Dans cet exercice, il est important que les enfants comprennent que ne rien dire, contribue à ce que la situation ne change pas. Il est important de comprendre qu'on peut arrêter la violence et que chacun peut jouer un rôle pour se protéger et protéger ses camarades.
- 2 :** En Bolivie, pour éviter d'être victimes de violences scolaires ou extra-scolaires, les enfants sont invités à penser à des personnes en qui ils ont confiance et vers qui ils pourraient aller se confier et demander de l'aide en cas de besoin.
- 3 :** Cette activité collective permet aux enfants de prendre activement part aux mesures dont ils doivent bénéficier. Les propositions, aussi pragmatiques soient-elles, peuvent être retenues pour une charte de classe ou d'école (par exemple, dans le cadre de la journée de l'école consacrée aux droits des enfants). L'essentiel est que les enfants soient écoutés et que leur travail de réflexion soit valorisé et pris au sérieux. En réfléchissant et en faisant des propositions pour évoluer dans un environnement scolaire agréable où l'on sait vivre ensemble, les enfants seront plus enclins à appliquer ce qu'ils auront proposé.

Une alternative serait que les groupes d'enfants aillent s'adresser à des adultes de l'école pour savoir ce qui est mis en place pour les protéger. Les propositions peuvent être discutées avec les enfants en classe ou en entre deux classes pour leur faire remarquer : ce qui relève de la conduite de chacun (attitude d'ouverture, de respect et de bienveillance) ; ce qui relève d'une conduite en groupe (respect, ne pas se laisser entraîner par le groupe) ; ce qui relève de processus pour protéger et se protéger (briser le silence, ne pas être complice en riant avec les harceleurs, ne pas laisser un enfant s'isoler, etc.).

Vocabulaire utile :

- **Harcèlement :** Violences physiques, psychologiques et/ou sexuelles intentionnelles et répétées, exercées par un groupe ou un individu (dominant) sur une victime (dominée) ne se sentant souvent pas capable de se défendre.
- **Racket :** Le fait qu'un enfant prenne et garde les affaires d'un autre enfant, souvent en lui faisant du chantage.

Du matériel pédagogique complémentaire et interactif est disponible sur www.marchedelespoir.ch.

Terre des Hommes Suisse peut intervenir de nouveau en classe sur les droits de l'enfant.
Retrouver le catalogue d'animations pédagogiques sur :
www.tdh-education.ch.

